

<b>DEPARTEMENT</b> De l' AISNE
<b>ARRONDISSEMENT</b> SAINT-QUENTIN
<b>CANTON</b> de BOHAIN
<b>COMMUNE</b> De VENDHUILE

2022/026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Conseil Municipal du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

**Etaient présents :** Mr X.PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, , Mme B.CARPENTIER, Mr H.DEPREZ, Mr F.GACH, Mr D.LETEMPLE, Mr D.FERNANDES et Mme M.FAXELLE

**Pouvoirs :** Mr T.FLEUREAU donne pouvoir à Mr F.FORTIN, Mme N.LEROY donne pouvoir à Mme D.FURGEROT.

**Excusés :** Mr P.AUDIN, Mme N.LEROY, Mme M.MIELCAREK, Mr L.FOURNIER, Mr T.FLEUREAU

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

**Objet :** Délibération autorisant le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reprendre le montant budgétisé en section d'investissement de l'année 2022 (hors chapitre 16 et RAR), afin de pouvoir mandater si nécessaire des factures d'investissement avant le vote du budget 2023 dans la limite des quarts des crédits ouverts au budget 2022.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, donne son accord



XAVIER PASSET

XAVIER PASSET  
2022.12.22 09:49:59 +0100  
Ref:20221221\_093802\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire